



## Programme 2017

### Appel à candidatures « Mécènes pour la musique – Fondation SNCF » Accès à la Culture

---

« Mécènes pour la musique » est un outil innovant de mécénat collectif qui se donne pour objectifs de rassembler autour d'une même dynamique les entreprises qui souhaitent s'investir dans le développement créatif de la région des Pays de la Loire, et de favoriser le mécénat en direction des initiatives musicales.

En 2017, **Mécènes s'associe à la Fondation SNCF** pour faire émerger un projet local majeur sur le thème de l'accès à la culture, dans le champ des musiques actuelles.

En effet, depuis 20 ans, la **Fondation SNCF** fait partager les émotions artistiques qui nous rassemblent. Pour cela, elle noue des partenariats avec des acteurs du spectacle vivant engagés dans les problématiques sociétales, **soutient des actions culturelles participatives au cœur des territoires, notamment auprès des jeunes, et s'engage auprès des initiatives participant à la lutte contre les discriminations.**

#### **Descriptif de l'appel à candidatures :**

**Objet : Soutenir un projet favorisant l'accès à la culture dans le domaine des musiques actuelles en Pays de la Loire.**

**Montant du don : 10 000 euros.**

#### **Déroulé de l'appel à candidatures :**

Les candidatures seront transmises à Mécènes pour la Musique, qui réunira un comité de sélection. Des salariés du groupe public ferroviaire investis dans la démarche de la Fondation seront sollicités pour participer à ce comité qui choisira le projet lauréat. Celui-ci sera ensuite soutenu directement par la Fondation SNCF.

### Sont habilitées à répondre :

Pour être éligible à un soutien de la Fondation SNCF, le projet soumis doit :

- être porté par une **association à but non lucratif** (loi 1901) ou organismes assimilés **éligibles au mécénat, ayant au moins deux ans d'existence.**
- ne pas être porté **par une structure à caractère religieux, confessionnel ou politique.**
- **être le seul projet** déposé par la structure auprès de la Fondation SNCF dans le cadre **d'une demande de soutien national sur l'année en cours**
- se dérouler sur le **territoire des pays de la Loire**

La structure porteuse du projet pourra **bénéficier, au maximum, de deux soutiens durant la période 2016-2020**, tous dispositifs confondus.

Une attention particulière est portée :

- **A l'implication sur le territoire du porteur de projet.**
- A la dimension partenariale du projet.

### **Le financement :**

- **La participation de la Fondation SNCF n'excédera pas 50%** du budget total du projet.
- Le montant du soutien financier est déterminé par le comité de la Fondation SNCF. Le versement initial sera effectué à la signature de la convention et les versements complémentaires selon le planning des bilans (intermédiaires et final) indiqué dans la convention.
- **Le porteur de projet lauréat s'engage à transmettre un bilan financier et moral à l'issue de la réalisation du projet.**

Ne sont pas financées :

- Les dépenses courantes de fonctionnement de la structure (non liées au projet financé)
- Les besoins en trésorerie
- **Les projets d'infrastructure et d'investissement (ex. création de ludothèque, crèche...)**
- Les collectes de fonds
- Les achats de billets de transport

**Le dossier de candidature doit comporter les éléments suivants :**

- Dossier type à compléter (téléchargeable sur le site [www.mecenespourlamusique.com](http://www.mecenespourlamusique.com))
- Tout support physique, **audio ou vidéo permettant au comité de sélection de s'approprier la démarche.**

**Pièces justificatives à joindre :**

- Statuts de la structure
- **Extrait de l'enregistrement au Journal Officiel**
- **Rapport d'activité datant de moins de deux ans**
- Bilan financiers et compte de résultat au 31/12/2015
- **Le budget prévisionnel de l'année en cours**
- **La liste des membres du conseil d'administration**
- **Attestation d'assurance** de responsabilité civile de la structure
- **Relevé d'identité bancaire**

## CALENDRIER

- **Lancement de l'appel à candidatures** : 16 février 2017
- **Clôture de l'appel à candidatures** : 15 mai 2017
- Sélection : juin 2017
- Annonce du projet lauréat : juin 2017

Les dossiers doivent être transmis avant le 15 mai 2017 par mail à :

Aude Bruneau, chargée de mission - [aude@mecenespourlamusique.com](mailto:aude@mecenespourlamusique.com)